Communauté de Communes
du Vexin-Thelle

VEXIN-THELLE

Rapport d'Activités 2019

Communauté de Communes
du Vexin-Thelle

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
LES ÉLUS	3
LE PERSONNEL	5
VIE INSTITUTIONNELLE	6
DÉVELOPPEMENT ÉCO	10
COMMUNICATION	12
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUES	13
FIBRE OPTIQUE	14
URBANISME	15
EAU ET ASSAINISSEMENT	16
GESTION DES DÉCHETS	18
TOURISME	22
CULTURE	23
SPORT	24
AQUAVEXIN	26
TISSU ASSOCIATIF	27
PETITE ENFANCE	28
PORTAGE DE REPAS À DOMICILE	31
FINANCES	32

INTRODUCTION

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser le rapport d'activités de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle pour l'année 2019. Ce dernier n'est pas une obligation règlementaire pour notre structure puisque nous ne comptons pas de communes de plus de 3 500 habitants.

Pour autant, je souhaite que vous puissiez être en mesure de partager les grandes actions de notre collectivité et de pouvoir ainsi relayer auprès de votre conseil municipal et de vos administrés tout ce que la Communauté de Communes du Vexin-Thelle réalise dans l'intérêt de nos habitants.

Tout au long de l'année, les actualités sont retranscrites sur nos supports papiers tels que le Vexinfo ou les plaquettes plus thématiques, ainsi que sur nos supports web que sont Facebook et notre site internet.

Il est cependant important d'avoir une photographie complète, une fois dans l'année, du travail des élus et du personnel communautaires.

C'est pour cette raison que j'ai voulu ce rapport d'activités sous une nouvelle forme, plus synthétique et plus graphique, pour vous permettre d'appréhender plus rapidement chaque compétence.

Ce choix de transparence est une volonté forte de votre équipe communautaire.

Bonne lecture à toutes et tous.

Le Président,
Bertrand GERNEZ

LES ÉLUS

Bertrand GERNEZ
Président

Pierre RAMBOUR
1er Vice-Président en charge de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation

Jean-Michel BOUCHARD
2é Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire

Pascal LAROCHE
3é Vice-Président en charge de l'Eau, l'Assainissement et du SPANC

Sébastien MARIE
4é Vice-Président en charge de l'Education, la Jeunesse et le Social

Christophe BARREAU
5é Vice-Président en charge de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) et des Finances

Sylvain LE CHATTON
Responsable des Sports et du groupe de travail NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication)

Philippe MORIN
Responsable de la Gestion des Déchets

Christiane RENAULT
Responsable du CISPD (Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Loïc TAILLEBREST
Responsable du Tourisme et de la culture

LES ÉLUS

LES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

BARREAU Christophe
BOUCHARD Jean-Michel
CORADE Pierre
de CHEZELLES Pierre
DESRUELLE Patrick
DESSEIN Hervé
GERNEZ Bertrand
GRAMMATYKA Victor
HAMIER Déborah
LAROCHE Pascal
LE CHATTON Sylvain
LEFEVRE Maria
LEVESQUE Sophie
MARIE Sébastien
MASURIER Didier
MEAUDRE Charles
MORIN Philippe
RAMBOUR Pierre
RENAULT Christiane
RETHORE François
TAILLEBREST Loïc

LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

ANANOS Thierry
AUBRY Christophe
BERTHIER Béatrice
CHACON Michel
DAVID Didier
DAVID Francis
DEGENNE Annie
DELANDE Carole
DEPOILLY Marie-José
DETREE Alain
DIERICK Daniel
DUNAND Claire
DUVAL Nadège
FRIGIOTTI Alain
GODARD Jean-Jacques
GOUGIBUS Didier
JULLIEN Daniel
LAMARQUE Emmanuelle
LECLERC Patrick
LEFEVER Joseph
LEFEVRE Hervé
LEMAITRE Gérard
LETAILLEUR Michel
LEVALLOIS Samuel
MARTIN Edith
MEDICI Guy
MEGRET Pierre
MESSIE Juliette
MORAND Philippe
MOREAU Martine
PELLE Marie-José
ROLAND Jean
STEINMAYER Serge
TRUMP Grégory
VANDEPUTTE Oswald
VANSTEELANT Claude

Chaumont-en-Vexin
9 sièges

Trie-Château
5 sièges

Jouy-sous-Thelle
La Corne-en-Vexin
3 sièges

Courcelles-les-Gisors
Le Mesnil-Théribus
Montagny-en-Vexin
2 sièges

Les 30 autres communes
1 siège
+ 1 suppléant

ORGANIGRAMME VEXIN-THELLE

LE PERSONNEL

29 employés
20 fonctionnaires
19 femmes
Moyenne d'âge : 41,4 ans
9 contractuels
10 hommes

PRÉSIDENT
Bertrand Gernez

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Isabelle Martin Perrot

FINANCES / RH MARCHÉS PUBLICS

DIRECTRICE
Virginie Bradel

RESSOURCES HUMAINES
Isabelle Godin Carpentier

FINANCES
Virginie Lettraz Bacouelle

GESTION DES DÉCHETS

RESPONSABLE
Sandra Baralle

DÉCHÈTERIES
Sébastien Lethiais
Bernard Carlier
Julien Felesmino

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RESPONSABLE
Julien Prévisani

DROIT DU SOL
Mélanie Van Damme

EAU / SPANC
Christophe Donjon

FIBRE / CARTOGRAPHIE
William Chapotat

ACTION SOCIALE

DIRECTRICE
Virginie Villain

ASSISTANAT DE DIRECTION
Nathalie Santin

PETITE ENFANCE
Corinne Gallois
Aurélie Gasparik
Sandrine Legros-Tagliarino
Corinne Madelenat

PORTAGE DE REPAS
Sandrine Laine

ADMINISTRATION

ASSISTANAT DE DIRECTION
Véronique Lecohier
Céline Tschieb
Delphine Zeman

SECRÉTARIAT / ACCUEIL
Mégane Durst

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RESPONSABLE
Rodolphe Danjou

TOURISME CULTURE COMMUNICATION

RESPONSABLE
Christophe Carreras

CULTURE
Marjorie François--Barbeau

BÂTIMENTAIRE

RESPONSABLE
Sandrine Azzala

GYMNASES
Martial Zeman

PLAINE DES SPORTS
Samuel Delatour

LES COMPÉTENCES

COMPETENCES OBLIGATOIRES

1 Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
Correspond à l'intérêt communautaire " Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire " les actions/missions/activités ayant les caractéristiques suivantes :

- Observatoire et suivi du Document d'Aménagement Commercial (DAC)
- Groupe de travail et de suivi CDAC
- Signalétique
- Dynamisation des zones économiques et commerciales
- Animations via des opérations avec nos partenaires
- Animation Vexin-Thelle en Fête

2 Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage * ;

3 Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

4 GEMAPI : Au titre de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement, du Ruissellement, de l'animation et des dispositifs de surveillance surveillance, soit les points 1°, 2°, 4°, 5°, 8°, 11°, 12° du L211-7, I du Code de l'environnement :

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- 12°L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

5 En matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire ;
L'intérêt communautaire est défini comme suit :

- Le gymnase du Collège Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin ;
- Le gymnase du Collège Saint Exupéry à Chaumont-en-Vexin ;
- La Plaine des Sports à Chaumont-en-Vexin ;
- Le Tennis à Tourly ;
- Les bassins du Centre Nautique à Trie-Château dans le cadre de la prise en charge financière en lieu et place des communes ou regroupement pédagogique du territoire de la Communauté de Communes des coûts afférents aux locations de ces bassins pour les écoles maternelles et primaires du territoire communautaire. Il est précisé que les conventions seront établies avec les communes extérieures au territoire communautaire mais appartenant à un regroupement pédagogique afin de récupérer auprès d'elles les coûts afférents à leurs enfants.

6 En matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; à compter du 1er janvier 2018 **, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; conformément à l'article 136 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), cette compétence a été conservée par les com-

** (conformément au plan départemental d'accueil des gens du voyage, le territoire de notre communauté de communes n'est pas impacté par l'installation d'un terrain quel qu'il soit ; y compris de grand passage).*
*** compétence générale pour laquelle les élus CCVT ont exclu la prise de compétence PLUI.*

munes membres de la Communauté de Communes (cf : délibération du conseil communautaire du 15 décembre 2016).
L'intérêt communautaire est défini comme suit :

- Le schéma de cohérence territoriale ;
- L'instruction, à la demande des communes membres de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle intéressées, des autorisations d'urbanisme ; le maire restant l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme correspondantes ;
- Le Système d'Information Géographique ;
- La gare multimodale à Chaumont-en-Vexin ;
- Le plan local d'urbanisme intercommunal au 27 mars 2017 sauf opposition des communes.

7 En matière de politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;

8 Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
L'intérêt communautaire est défini comme suit :

- Zone économique du Moulin d'Angean à Chaumont-en-Vexin,
- Zone Commerciale " Les Châtaigniers " à Chaumont-en-Vexin,
- Zone " Neuvillette " à Fleury,
- Le parking jouxtant la gare à Chaumont-en-Vexin nouvellement créé en septembre 2018 et équipé de caméras de vidéoprotection,
- Le parking et voirie du siège CCVT,
- Les parkings et voiries à la Plaine des Sports et ancien siège
- Les parkings des collèges
- La voirie (parcelle ZD55) menant à la déchetterie de Liancourt-Saint-Pierre

COMPETENCES OPTIONNELLES

Conformément à l'article L. 5214-16 du CGCT
1 MSAP : Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

2 Action sociale d'intérêt communautaire ;
L'intérêt communautaire est défini comme suit :

- La création et la gestion de la halte-garderie itinérante et en journées continues sur des lieux fixes ;
- La création et la gestion d'un relais assistant(e)s maternel(le)s ;
- Le soutien technique au développement de l'accueil périscolaire et de CLSH ;
- La bourse aux vêtements, jouets et matériels de puériculture ;
- Le contrat enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales ;
- Le portage de repas à domicile en liaison froide sur le territoire de la Communauté de Communes.

3 Politique du logement et du cadre de vie.
Relèvent de l'intérêt communautaire :

- Toute étude générale portant sur la politique du logement et du cadre de vie
- Lutte contre la précarité énergétique (P.C.A.E.T.)
- Mise en valeur du patrimoine dans le cadre du contrat culture ruralité (maison Avron)
- Conseils et informations aux particuliers dans le cadre de notre adhésion au CAUE
- Les logements situés à Chaumont-en-Vexin et concernés par l'intérêt communautaire sont les suivants :
- 14, rue Brachedal 60240 Chaumont en Vexin (SA HLM)
- 16, rue Brachedal 60240 Chaumont en Vexin (SA HLM)
- 18, rue Brachedal 60240 Chaumont en Vexin (SA HLM)
- 20, rue Brachedal 60240 Chaumont en Vexin (SA HLM)
- 25, Rue d'Enencourt le Sec 60240 Chaumont en Vexin (fonction)

LES COMPÉTENCES (SUITE)

- 48, Rue Pierre Budin 60240 Chaumont en Vexin (fonction)

COMPETENCES FACULTATIVES

1 Assainissement : diagnostic, contrôle de bon fonctionnement des équipements ainsi que, à la demande des communes concernées, membres de la Communauté de Communes, contrôle de conception et de bonne exécution ; le maire restant compétent dans la conception et l'exécution de ces équipements ;

2 Actions d'animation et de sensibilisation auprès de la population du territoire et étude, programmation des équipements et services à la population et aux entreprises du territoire de la Communauté de Communes, notamment lorsque leur nature et leur fonction concernent l'ensemble des habitants du territoire de la Communauté de Communes ;

3 Actions de formation et d'insertion des demandeurs d'emploi et des salariés, organisées notamment en concertation et en partenariat avec les entreprises du territoire (y compris la Maison de l'Emploi et de la Formation) ;

4 Versement des cotisations au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ;

5 Très Haut Débit (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit – SMOTHD) ;

6 Financement d'une partie des dépenses de fonctionnement dans le cadre de la mise en place de bornes de recharge des véhicules électriques sur les communes de Chaumont-en-Vexin, Trie-Château, Fleury, Jouy-sous-Thelle, et Lierville ;

7 Habilitation pour " la Communauté de Communes du Vexin-Thelle est compétente pour instruire, à la demande de ses communes membres intéressées, les autorisations d'urbanisme. Le maire reste l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme correspondantes.

RÉUNIONS

Type de réunions en soirée	Quantité
Bureaux communautaires	6
Conseils communautaires	6
Commissions thématiques	9
Total	**21**

ACTES ADMINISTRATIFS

Type d'actes	Quantité
Délibérations communautaires	142
Arrêtés	62
Décisions	6
Total	**210**

MARCHÉS PUBLICS

Marchés de Services :

Location d'un véhicule frigorifique pour le portage des repas à domicile
notifié le 24 avril 2019.
Durée : 48 mois
Montant : 37 056 € HT.
Attributaire : PETIT FORESTIER LOCATION (95) ST OUEN L'AUMONE

Contrats d'assurances de la Communauté de Communes du Vexin Thelle. Consultation divisée en 5 lots avec la possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
Notifié le 14/11/2019.
LOT 1 : Assurance Dommages aux biens et risques annexes
LOT 2 : Responsabilité Civile
LOT 3 : Assurance Flotte Automobile et Mission
LOT 4 : Assurance Risques Statutaires
LOT 5 : Assurance Protection Juridique des Agents et des Elus
Durée : 2 ans
Montant du marché : 126 991 € HT.
Attributaire : SMACL (79) NIORT

Maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie dans le cadre d'un groupement de commandes sur le territoire de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle (60240)
Durée : 1 an reconductible 2 fois
Montant : 37 800 € HT pour 3 ans.
Attributaire : EVIA sas Ingenierie VRD (80) BERTEAUCOURT LES DAMES

Nettoyage des locaux et de la vitrerie des bâtiments administratifs et sportifs de la Communauté de Communes du Vexin Thelle.
Notifié le 30/12/2019
LOT 1 : Nettoyage des locaux
LOT 2 : Nettoyage de la vitrerie
Durée : 1 an renouvelable 1 fois
Montant du marché : 76 340€ HT pour 2 ans
Attributaire : OMS Synergie Nord (95) CERGY-PONTOISE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES

Avec sa compétence Développement économique, la Communauté de commune gère 2 zones d'activités intercommunales. C'est dans ce cadre que l'évolution des zones continue, avec l'implantation du garage automobile Mecaclim à Fleury. Avec son terrain acquis en 2018 et la construction en 2019, le garage a ouvert ses portes fin 2019. Aux abords du garage, un léger aménagement de la zone a été conçu et validé avec le Syndicat mixte d'assainissement des Sablons (SMAS) pour permettre la bonne évacuation des eaux de pluie.

Du côté de Chaumont-en-Vexin, ce sont trois entreprises qui s'implantent, et dont l'activité devrait être effective courant mars 2020. La première est la société SADEC, société spécialisée dans les cuisines professionnelles et les installations frigorifiques, tandis que la deuxième concentre son activité sur l'installation et la réparation de chaudières à vapeur. L'entreprise Avolight s'est quant à elle installée en novembre 2019 et concrétise le processus de vente du Bâtiment industriel locatif (BIL), avec l'acquisition du local. Celui-ci accueillera des bureaux, un comptoir de location mais aussi un aménagement d'expédition pour l'équipement électrique et l'éclairage.

PARTENARIATS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les partenariats sont essentiels pour le développement économique. Ceux-ci sont institutionnels (CCI, CMA, Région), mais aussi locaux (groupement d'entreprises, CJD, fédérations,...). En effet, le service développement économique met son énergie à faire valoir les intérêts de son économie dans le prisme régional, considéré lointain. C'est dans cette optique qu'il s'insère dans les concertations, les réunions plénières ou encore les comités techniques. Étalée de la formation professionnelle à la levée de fonds pour les entreprises, cette pluralité de sujets pour lesquels la communauté de communes s'investit, constitue un véritable foyer d'opportunités pour le développement de notre territoire.

A l'échelle de nos entreprises, nous recensons les besoins, ce qui nous a permis de faire une présentation des partenaires avec leurs dispositifs ainsi qu'une réunion d'informations sur la fibre à Fleury : nous accentuons la présence des chambres consulaires pour l'accompagnement de nos entreprises.

ACTIONS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN CHIFFRES, DEPUIS OCTOBRE 2019 :

15 dossiers d'implantation d'entreprise.
6 dossiers en cours d'analyse, **9** déclassés

20% d'augmentation (2018 à 2019) du montant des prêts d'honneur avec un montant de 93500€ en 2019

5 évènements institutionnels pour l'insertion de la CCVT dans les Hauts-de-France

94 prises de contact, RDV conseil, création d'entreprise ou contrat d'apprentissage

9 artisans suivis sur les programmes booster et starter

COMMUNICATION

PAPIER

LE JOURNAL INTERCOMMUNAL :
3 Vexinfos : 8 000 exemplaires chacun.

Distribution par contrat avec La Poste.

WEB

Site web en cours de refonte. Un problème technique ne permet pas de construire les statistiques pour 2019.

11 newsletters
9 844 mails ouverts
714 adhérents

eTerritoire
Mieux vivre ailleurs

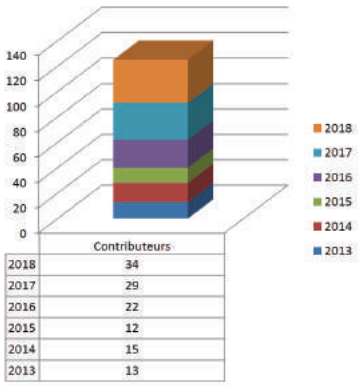

Contributeurs	
2018	34
2017	29
2016	22
2015	12
2014	15
2013	13

570
Mises en relations

211
événements culturels

3 min. 01
Durée moyenne

941
abonnés (+ 459)

393
Publications (+ 180)

8 499
Interactions (+ 1 884)

309 287
visibilitées (portées) (+ 264 146)

157
Conversations (+ 33)

42
évènements (- 5)

SYSTÈME D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

LES DONNÉES SIG

La totalité des PLU (Plan Locaux d'Urbanisme) fournis par les communes a été numérisée au format CNIG réglementaire.
14 documents d'urbanisme sont accessibles au public, suite à la préconisation de mise en ligne sur le Géoportail de l'Urbanisme.
Le cadastre a été mis à jour aussi bien en interne pour les opérations usuelles qu'au niveau du portail cartographique intercommunal.
Plus de 300 projets cartographiques ont été mis en œuvre (Etat de l'emploi sur le territoire, délimitations de parcelles cadastrales, suivi de servitudes, division parcellaires, réalisations de plans...).
Le portail cartographique intercommunal est toujours largement utilisé malgré l'attaque informatique subie, ayant rendu le portail inutilisable. Le service SIG via son prestataire a pu remettre en place le portail afin que les dossiers d'urbanisme puissent à nouveau être consultés.

€

43 542 €

Destination des projets cartographiques

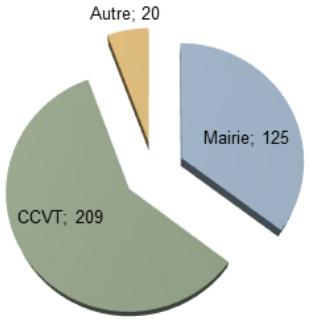

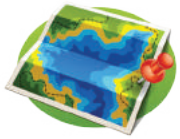

300

projets cartographiques

Nombre de connexions par type d'utilisateur (à l'année)

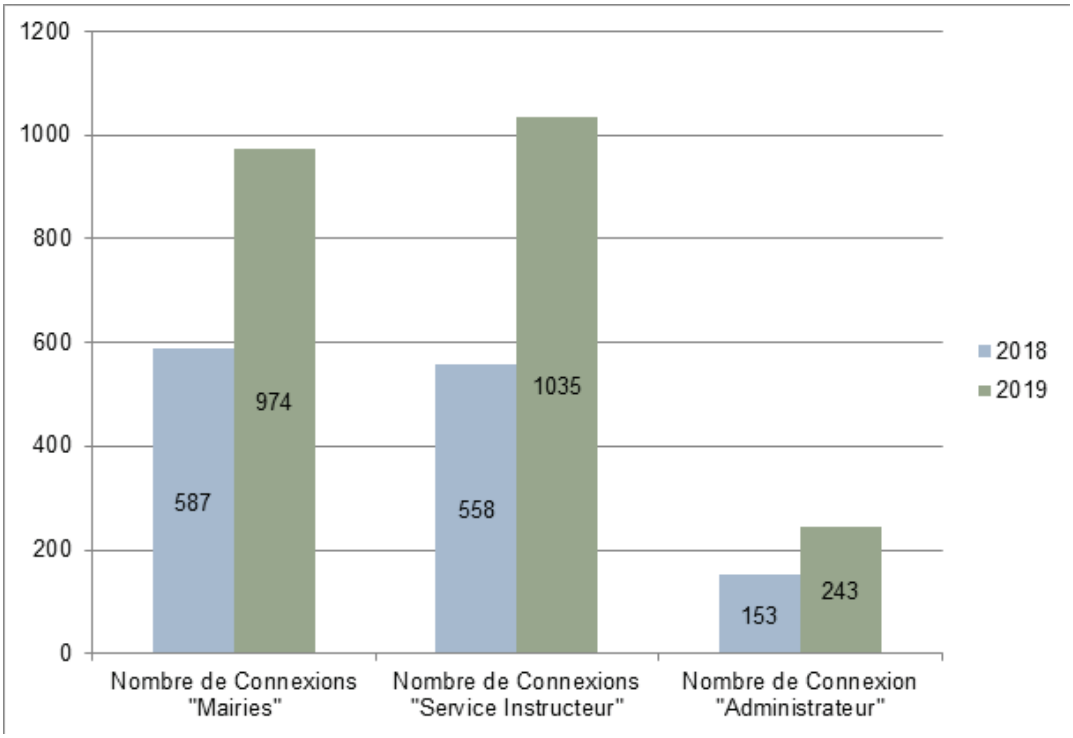

FIBRE OPTIQUE

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

2 548 prises
déployées sur notre territoire en 2019.
Nombre prises totale 2018-2020 : 10 849 prises

1 prise = 370 €
à la charge de la communauté de communes du Vexin-Thelle

4 014 130 €
Coût total pour la CCVT en 2018-2019-2020

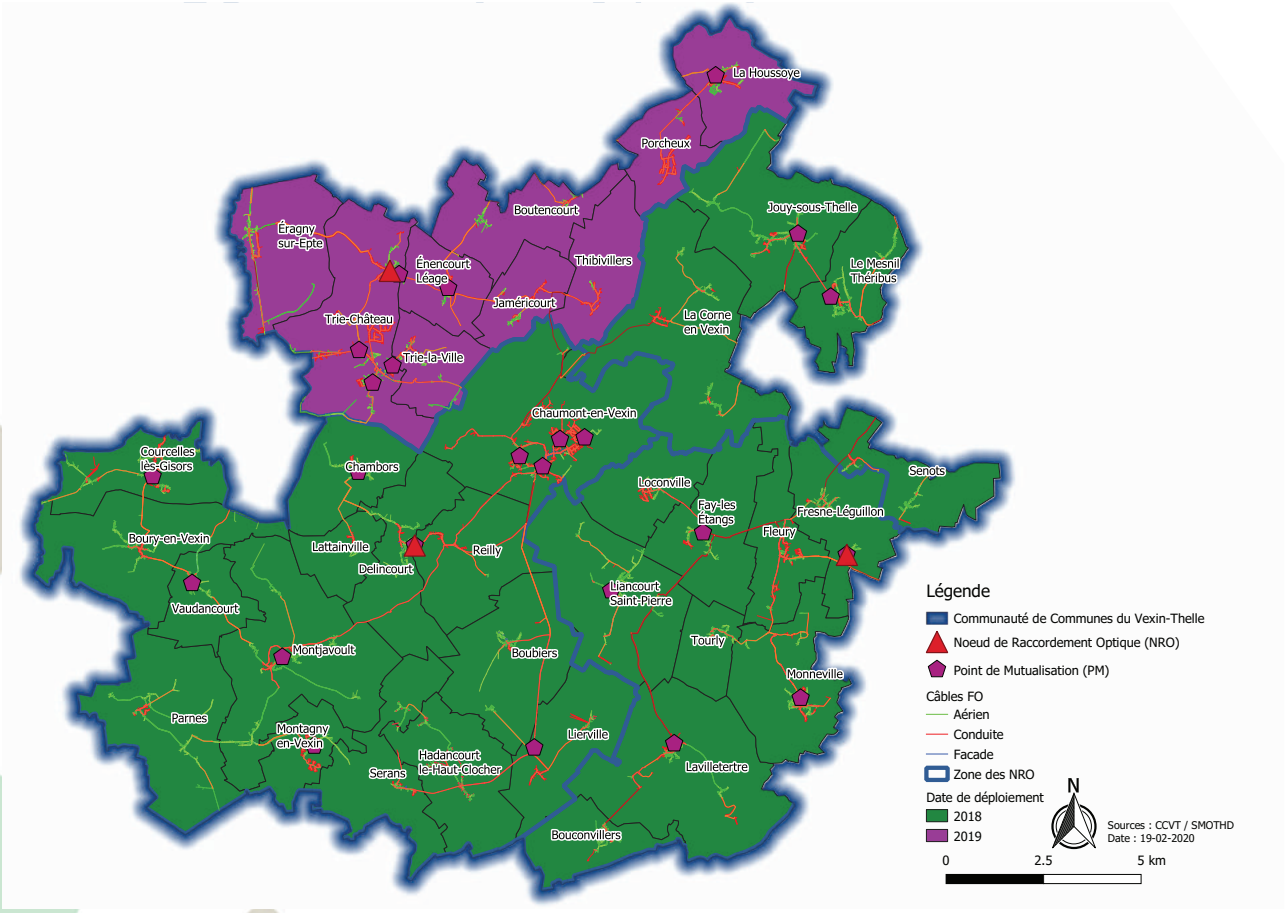

URBANISME

Ce service assure l'instruction des autorisations du droit des sols pour toutes les communes de la CCVT.

En 2019, 488 dossiers ont été instruits par le service IADS (Instruction des Autorisations du Droit des Sols) de la CCVT contre 482 en 2018. La typologie des dossiers déposés est répartie de la façon suivantes :

- **CU (certificat d'Urbanisme) : 60 (12 %)**
- **DP (Déclaration Préalable) : 316 (65 %)**
- **PC (Permis de Cosntruire) : 94 (19 %)**
- **PA (Permis d'Aménager) : 10 (2 %)**
- **PD (Permis de Démolir) : 8 (2 %)**

Le service IADS de la CCVT réalise le suivi des 9 PLU en cours de réalisation ou de révision sur le territoire et rend son avis technique sur les PLU arrêtés.
En 2019 le service IADS a rendu son avis technique sur les PLU des communes suivante :

€

87 595 €
(Salaires compris)

En 2019 le service urbanisme a également travaillé sur la partie Energie du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) à réaliser. Cette thématique, en cours d'étude, a fait l'objet de la réalisation de 3 ateliers thématiques dont l'issue permettra l'élaboration d'un plan d'actions.

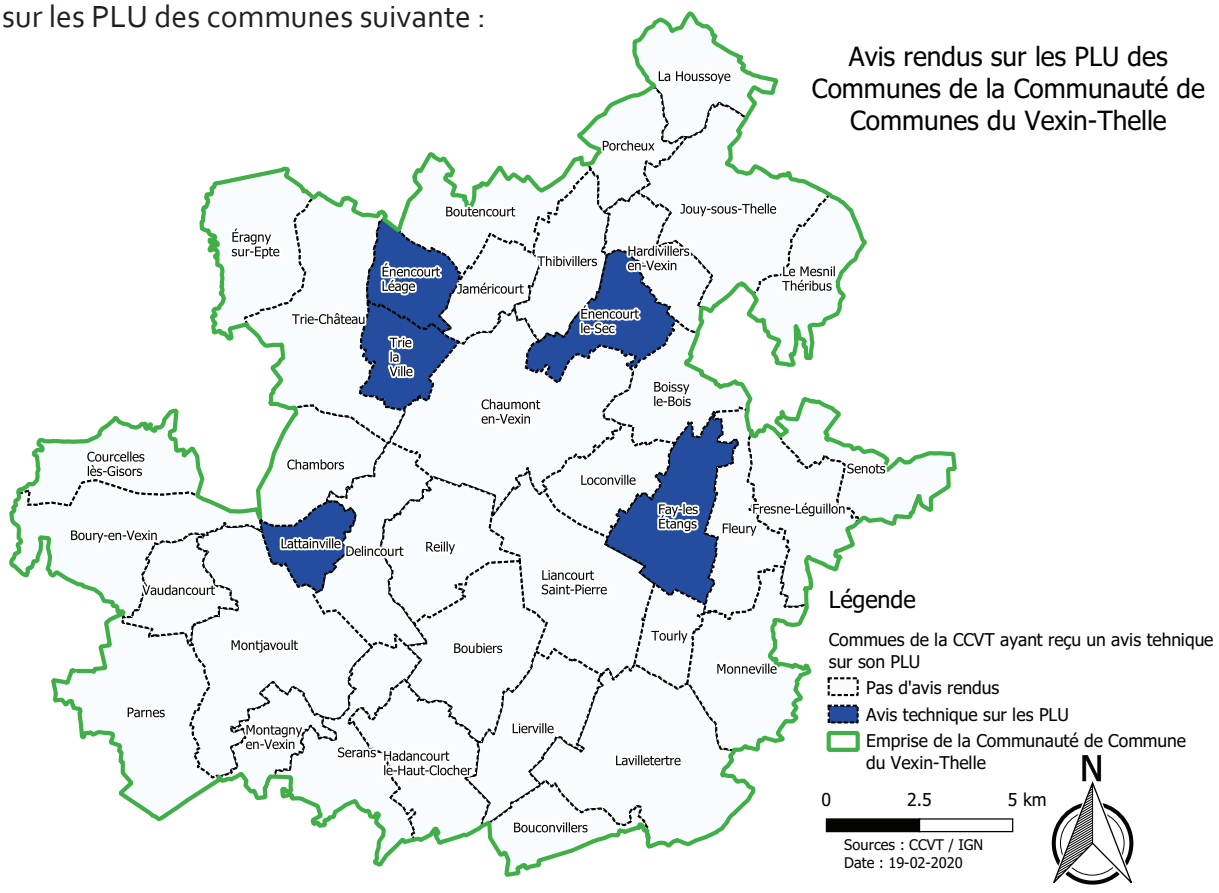

EAU & ASSAINISSEMENT

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

- Relance des villages de Liancourt Saint Pierre et Boury en Vexin
- Contrôle de bon fonctionnement sur la commune de Chambors
- Suivi des opérations de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif réalisées sur les Communes de Reilly, Delincourt et Parnes.
- Réalisation de 65 déplacements supplémentaires pour la réalisation de contre-visites dans le cadre de diagnostics ou de fin de chantier.
- **Au total, ce sont 503 déplacements annuels réalisés en 2019.**

€

39 475 €
équilibré

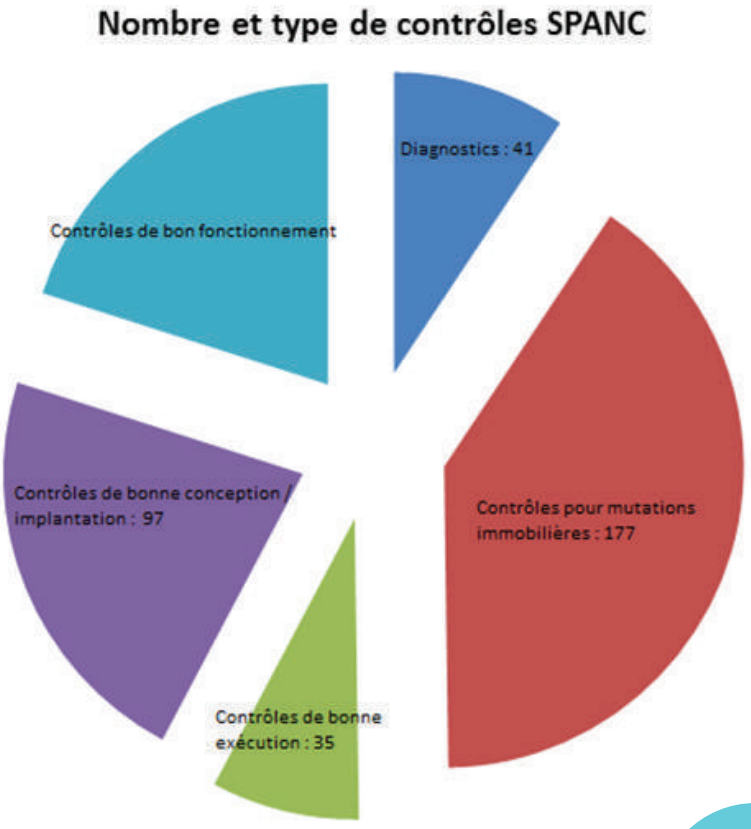

Etude de programmation de travaux et prise de compétences assainissement et eau potable sur le territoire du Vexin Thelle

La phase 1 de cette étude est en cours de réalisation (état des lieux administratif et technique du patrimoine).

PRISE DE COMPÉTENCE GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS) RUISSELLEMENT

Contexte :

La loi MATPAM du 27 janvier 2014 a créé la compétence GEMAPI confiée de droit aux communautés de communes et d'agglomération à compter du 1er janvier 2018 par la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015.

Suite aux études menées sur l'année 2017, et aux votes des communes à la majorité qualifiée, ces dernières ont transférées à la CCVT les compétences GEMAPI et Ruissellement.

Organisation du transfert des compétences :

En ce qui concerne le bassin versant de la Troësne, la CCVT avait délibéré en décembre 2018 pour le transfert des compétences GEMAPI et Ruissellement au SMBE (Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte). Compte tenu d'une modification de périmètre du syndicat pour cause de désengagement d'une collectivité, la CCVT a délibéré à nouveau le 27 juin 2019 pour adhérer au nouveau projet de syndicat.

En ce qui concerne le bassin versant de la Viosne, la CCVT a délibéré le 24 septembre 2019 pour adhérer au SMAVV (Syndicat Mixte d'aménagement de la vallée de la Viosne) pour la gestion de la compétence GEMA, les compétences PI et ruissellement étant aujourd'hui des compétences de la CCVT sur ce bassin versant.

Gestion des compétences à l'échelle du territoire

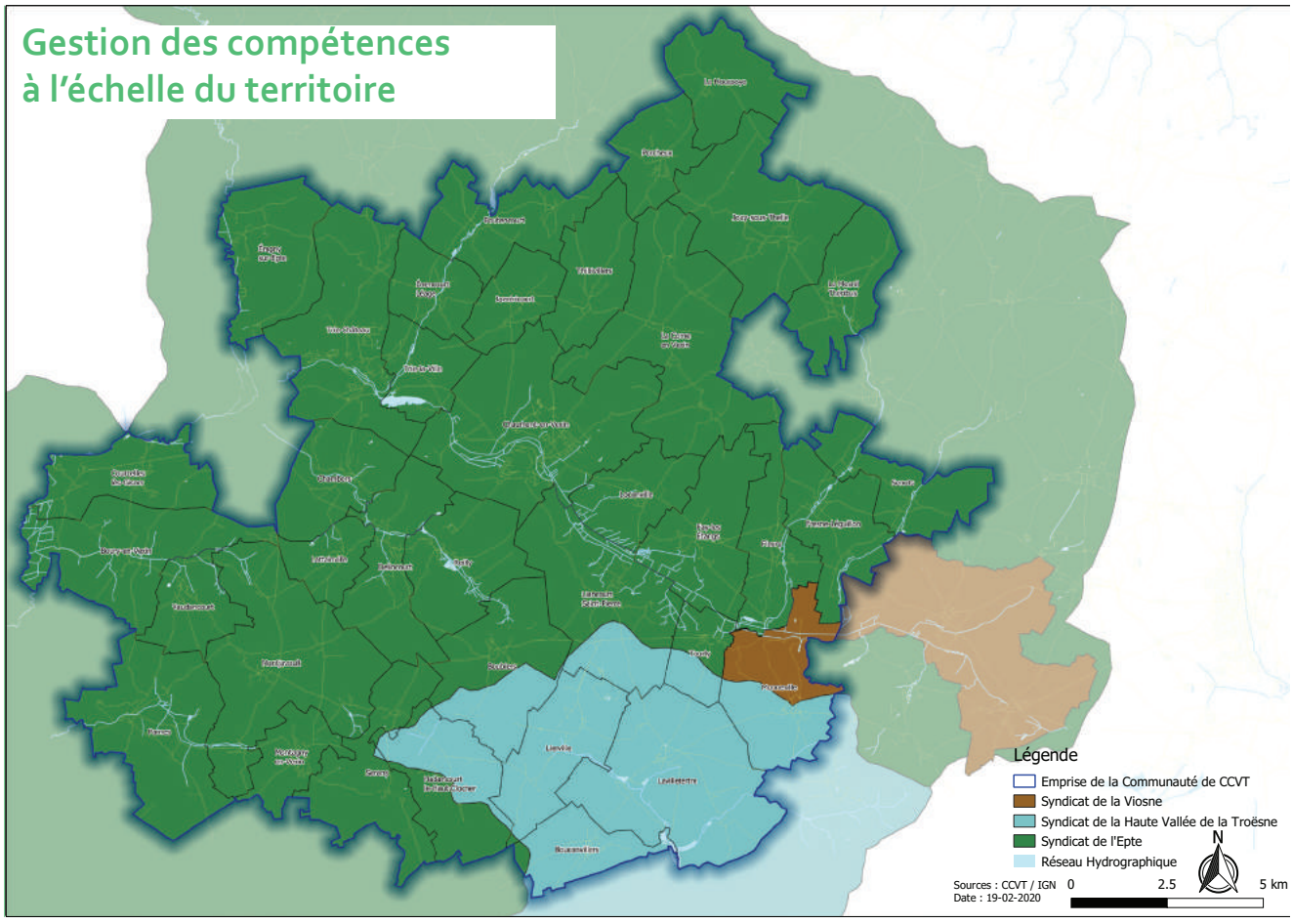

GESTION DES DÉCHETS

LES COLLECTES EN PORTE-À-PORTE

Tonnages des différentes catégories de collectes

	2018	2019
Ordures ménagères résiduelles	5 061	4 829
Encombrants	386	352
Verre en apport volontaire	86	88
Verre porte-à-porte	635	632
Déchets sélectifs	1 226	1 254
Refus de tri	222	208

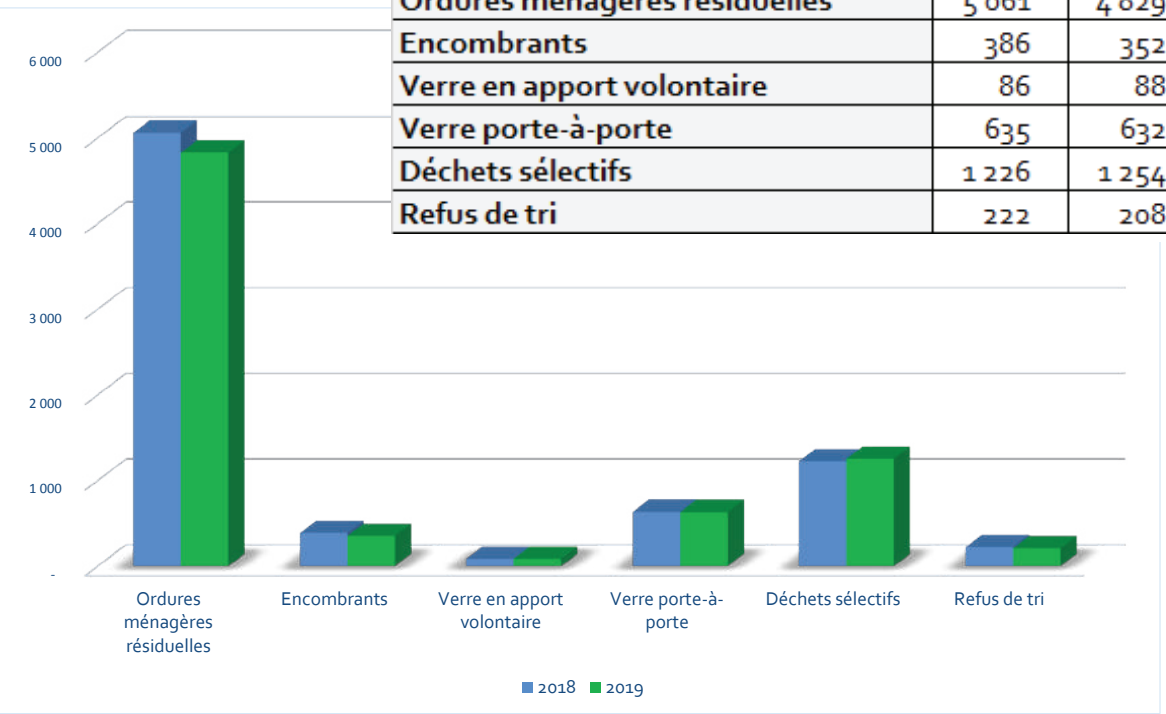

659 348,18 €
collecte des déchets ménagers résiduels et des encombrants

157 313,27 €
collecte des déchets sélectifs (hors verre)

211 984,65 €
collecte du verre en porte à porte

6 704,18 €
collecte du verre en apport volontaire

GESTION DES DÉCHETS

LES DÉCHÈTERIES DU VEXIN-THELLE

Le point propre à Porcheux et la déchèterie à Liancourt-Saint-Pierre sont ouverts aux habitants de la Communauté de Communes. Une convention permet aux communes de Boury-en-Vexin, Chambors, Courcelles-les-Gisors, Eragny-sur-Epte et Trie-Château de se rendre à Gisors.
Il s'agit de centres aménagés ouverts au public pour le dépôt sélectif des déchets dont l'habitant ne peut se défaire de manière satisfaisante par la collecte normale des ordures ménagères, du fait de leur quantité ou de leur volume.
Ces déchets sont ensuite transportés puis valorisés dans des filières adaptées, ou à défaut traités dans l'ISDND du Bochet (centre d'enfouissement) située à Lierville.

40 822 personnes accueillies à Liancourt-Saint-Pierre

9 256 personnes accueillies à Porcheux

DECHÈTERIE À LIANCOURT-SAINT-PIERRE

FILIÈRES DE COLLECTE (EN TONNES)

MÉTAUX	2018 : 147 2019 : 170	PAPIERS / CARTONS	2018 : 60 2019 : 64	PNEUMATIQUES	2018 : 12 2019 : 18
BOIS	2018 : 577 2019 : 450	AMEUBLEMENT	2018 : 87 2019 : 260	DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)	2018 : 57 2019 : 42
AMIANTE / CIMENT	2018 : 11 2019 : 22	DEEE	2018 : 111 2019 : 122	DÉCHETS VERTS	2018 : 1 700 2019 : 1 751
DÉBLAIS / GRAVATS	2018 : 1 797 2019 : 1 928	ENCOMBRANTS	2018 : 1 641 2019 : 1 556	PILES ET ACCUMULATEURS	2018 : 1 821 Kg 2019 : 688 Kg
LAMPES	2018 : 275 Kg de néons et 141 Kg d'ampoules 2019 : 426 Kg de néons et 325 Kg d'ampoules				

GESTION DES DÉCHETS

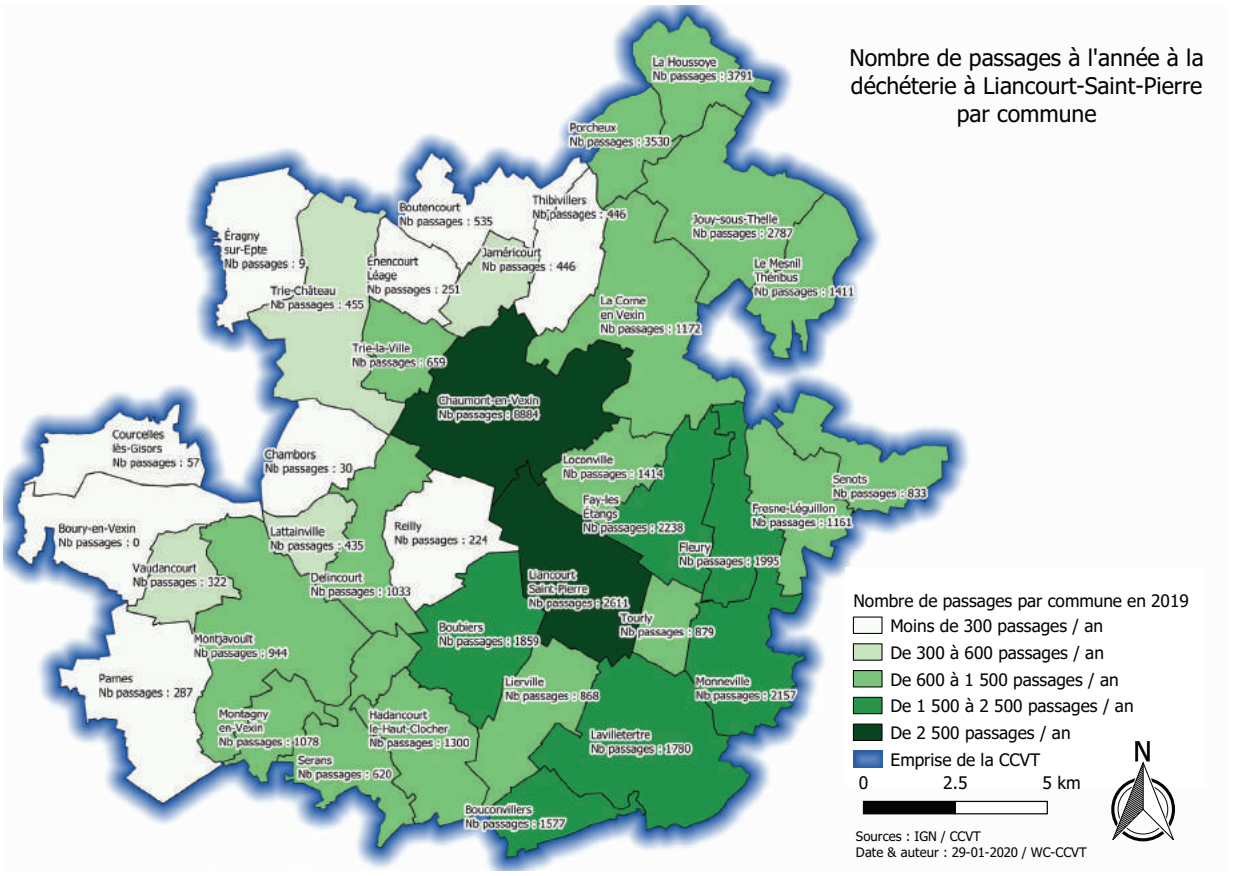

POINT PROPRE À PORCHEUX

FILIÈRES DE COLLECTE (EN TONNES)

MÉTAUX
2018 : 13
2019 : 18

ENCOMBRANTS
2018 : 237
2019 : 218

PAPIERS / CARTONS
2018 : 10
2019 : 14

BOIS
2018 : 86
2019 : 83

AMEUBLEMENT
2018 : 34
2019 : 38

DÉBLAIS / GRAVATS
2018 : 284
2019 : 279

DÉCHETS VERTS
2018 : 352
2019 : 354

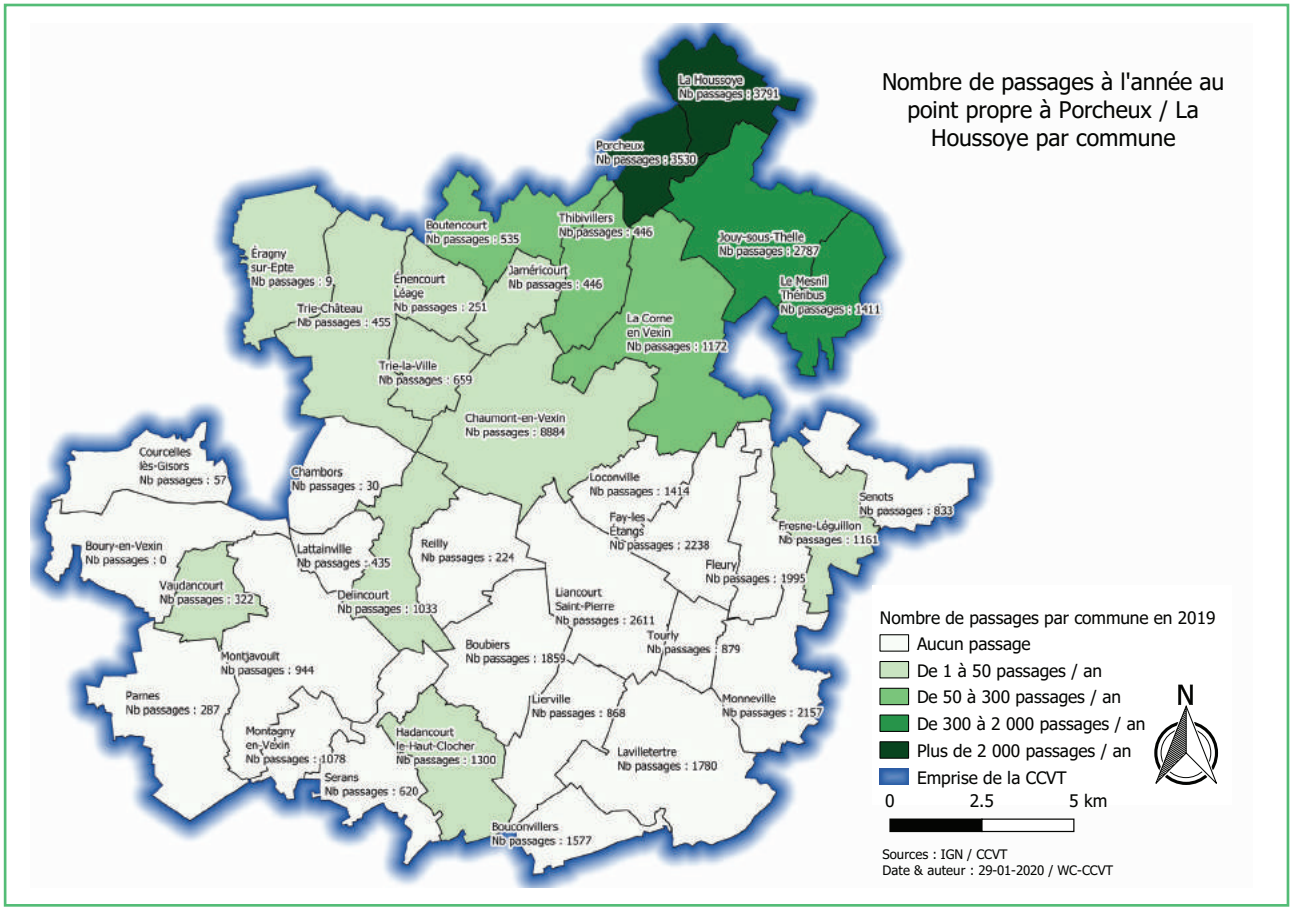

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

4
boucles cyclo touristiques

19
circuits de randonnées PDIPR + GR

MAILLAGE DES CHEMINS DE RANDONNÉES

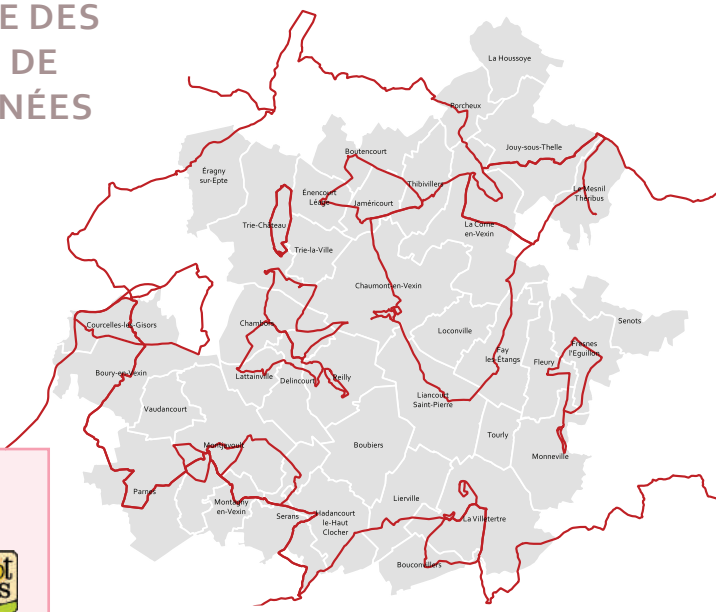

Répartition des labels sur nos équipements

Gîtes de France	Logis	Meublé de tourisme ★★★	Meublé de tourisme ★★★★	Accueil Vélo	bistrot de pays
15	1	2	1	1	2

Documents édités

- Guide touristique : 2000 ex.
- Randonnées en Vexin Nacre : 3000 ex.
- 2 programmes culturels : 10 000 ex. chacun

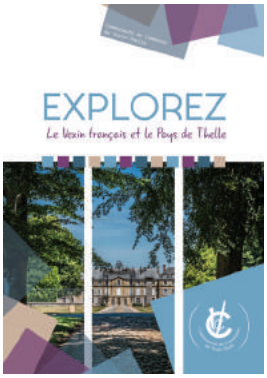

Autres actions

- Convention de balisage avec le Comité départemental de randonnée pédestre de l'Oise pour l'entretien du balisage des chemins de randonnées.
- Adhésion à l'Office de Tourisme du Vexin Normand pour la parution de nos manifestations sur leur site web.
- Partenariat avec les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives de l'Oise pour assurer une veille et obtenir un accompagnement.
- Accompagnement des acteurs à leur demande.
- Organisation d'une réunion autour de la communication.

LES PARTENARIATS CULTURELS

Théâtre du Beauvaisis	GCRT	festival du Vexin	QUALINAT
8 sorties	4 conférences	5 concerts	2 balades
250 spectateurs	265 spectateurs	266 spectateurs	31 randonneurs

144 148 € de dépenses

30 452 € de subventions

CONTRAT CULTURE RURALITÉ

PORTRAITS DE TERRITOIRE

4 récits d'habitants
4 compagnies théâtrales
+ de 200 spectateurs

RÉSIDENCE D'UN PHOTOGRAPHE

2 classes : Chaumont-en-Vexin et Fresnes l'Eguillon
7 patients du Centre Leopold Bellan
10 résidents de l'EHPAD Les Jardins de la Tour à Trie-Château
Entre 80 et 100 habitants pris en photo

ATELIER D'ECRITURE

7 séances d'ateliers d'écriture avec l'auteur Patrice Juiff – 14H

RENCONTRE AVEC UN AUTEUR

Financé par la Médiathèque départementale de l'Oise
Rencontre avec les publics / ateliers avec un collège et le centre de loisirs de Montagny-en-Vexin

Montant total des actions = 22 500 €
Subvention de la DRAC = 18 000 €

SPORT

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

GYMNASE GUY DE MAUPASSANT

3 clubs

202 licenciés

445 collégiens

GYMNASE SAINT EXUPERY

13 clubs

182 licenciés

381 collégiens

PLAINE DES SPORTS

4 clubs

660 licenciés

300 usagers libres par semaine

POLE TENNISTIQUE

1 club

334 licenciés

Aménagements et travaux réalisés en 2019

Gymnase Guy de Maupassant	
Installation d'un adoucisseur d'eau	4 970,00 €
Gymnase Saint Exupéry	
Re-traçage des lignes de jeu – 1ère phase	2 550,00 €
Pôle tennistique du Vexin Thelle	
Remplacement de la porte d'entrée	3 840,00 €
Plaine des sports du Vexin Thelle	
Vidéosurveillance	4 997,00 €
Cabanon de stockage, pas de tir	499,00 €
Coursives à l'entrée	8 064,00 €
Traverses sur le terrain de pétanque	528,00 €

L'ENTRETIEN :

Nos équipements accueillent plusieurs associations sportives du territoire dans le cadre de manifestations dites «Exceptionnelles» et ce, tout au long de l'année.

Nous avons commencé à aménager le boulodrome de la Plaine des Sports du Vexin Thelle afin de pouvoir accueillir l'Association JRL pétanque.

Le terrain de tir à l'arc de la Plaine des sports est mis à disposition de l'ESAT des 3 sources et des Résidences du Vexin dans le cadre d'activités sportives auprès de personnes en situation de handicap.

SPORT

LE SPORT À L'ÉCOLE

21 classes Escrime

39 classes Natation

29 classes Tennis

6 classes Golf

5 classes Football

51 217 €

9ÈME SEMAINE « TOUS SAINS »

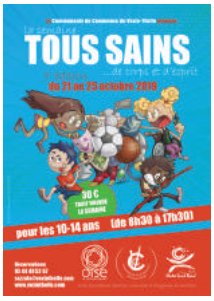

La Communauté de Communes du Vexin Thelle, en partenariat avec le Centre Social Rural, les associations et certaines entreprises privées du territoire, a réuni 32 jeunes de nos communes (âgés de 10 à 14 ans) autour du sport, de la culture et de la citoyenneté durant 5 jours au tarif unique de 30€ la semaine (repas, goûter et transports compris). Cette édition s'est déroulée du 21 au 25 octobre 2019

6 169 €

Commune d'origine des jeunes inscrits à la Semaine Tous Sains

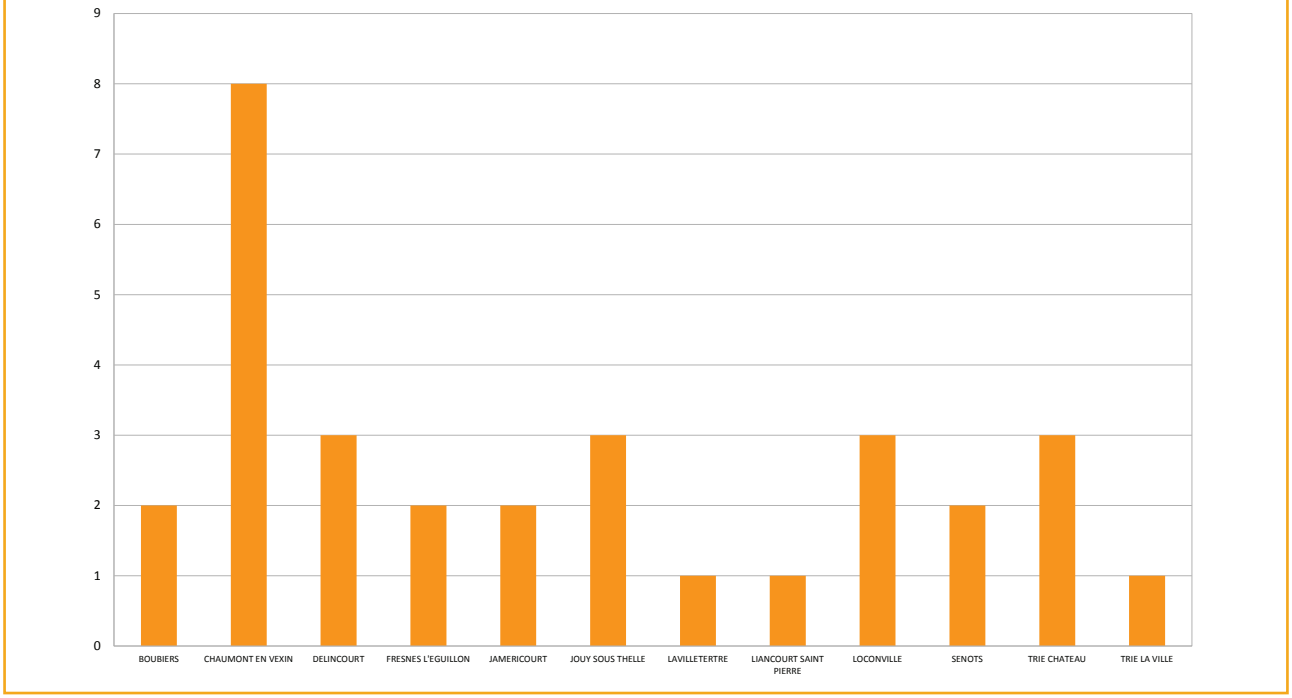

AQUAVEXIN

LE COMPLEXE AQUATIQUE

Aqua Vexin
Centre Aquatique

349
jours d'ouverture

123 900
entrées annuelles

355
entrées / jour

14 740 scolaires primaires accueillis

64 activités Aquasport et Fitness par semaine

873 abonnements annuels et trimestriels

5 622
fréquentations totale des clubs

216
pass natation annuel enfants

432 000 €
contribution de la CCVT au SMCNV

TISSU ASSOCIATIF

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

124
associations recensées

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS

Relais de communication par le biais du Vexinfo, de l'agenda eTerritoire et de l'annuaire des associations
Accompagnement aux demandes de subventions départementales,
Soutien aux manifestations annuelles dans le guide touristique et le programme culturel.

GROUPEMENT D'ETUDES, DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUE ET D'HISTOIRE

Visite du musée par la DRAC,
Travail sur une commune avec rapport DRAC,
Animation d'un atelier estival avec le CSR,
Participation à la semaine Tous Sains,
Animation des 5 conférences de la CCVT,
Permanences au Musée Pillon

VEXIN-THELLE FÊTE

20 000 €

22 clubs sportifs

11 producteurs, artisans et restaurateurs

~ 1 500 visiteurs

22 structures culturelles et touristiques

6 structures sociales et institutions

ROYAL JUMP
Château de Bertichères

1 169 passagers transportés

13 215 €

PETITE ENFANCE

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Le RAM a une mission d'informations tant en direction des familles que des professionnels de la petite enfance. Il centralise les demandes des familles en ce qui concerne l'accueil des enfants sur le territoire. L'accueil individuel chez un(e) Assistant(e) Maternel(le) Agréé(e) (AMA) est le seul mode d'accueil possible en temps plein pour les parents qui travaillent.

La mission du service RAM est de délivrer une information de 1er niveau en s'appuyant sur la Convention Collective Nationale des Assistants Maternels du particulier employeur du 1er juillet 2004.

Le travail en réseau et les partenariats sont essentiels pour le développement du RAM.

LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S AGRÉÉ(E)

424 places d'accueil chez 126 AMA

304 enfants accueillis

CADRE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Les ateliers itinérants

- 26 ateliers d'éveil
- 2 ateliers bibliothèque
- 2 ateliers motricité
- 77 enfants 24 AMA

Des réunions à thèmes
Bilan annuel des AMA

PROFESSIONNALISATION DES AMA

Depuis 2019, le suivi du nombre d'AMA parties en formation est exclusivement géré par l'organisme de formation IRFA. Cependant, le RAM conserve sa mission d'informations auprès des AMA et des parents-employeurs sur l'intérêt des départs en formation et les modalités qui s'y rattachent.

CONTACTS AVEC LE SERVICE

(accueils physiques sur RDV et entretiens téléphoniques)

295 familles

200 AMA

3 demandes de gardes d'enfants à domicile

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE « PETIT PATAPON »

La halte-garderie « Petit Patapon » accueille les enfants de 6 mois jusqu'à l'entrée à l'école.
Les objectifs sont d'offrir à l'enfant ses premiers pas vers la collectivité, participer à son éveil en lui offrant un lieu adapté à son âge et à ses besoins ou permettre aux parents de se libérer quelques heures.

L'équipe diplômée de « Petit Patapon » (Educatrice Jeunes Enfants, Educatrice Spécialisée, Auxiliaire de Puériculture) se déplace à La Corne-en-Vexin, Jouy-sous-Thelle et Bouconvillers et s'installe dans des locaux mis à disposition par les municipalités.

74 familles
dont 2 familles assistantes familiales

81 enfants

28 communes représentées

1 enfant porteur de handicap

Tarifs :
Calcul du tarif horaire suivant le Barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, variant entre 0,13€/h à 3,21€/h

Profil des familles utilisant le service

- 4,69 % des familles travaillent à leur domicile.
- 14,06 % des familles sont sans activité professionnelle, en recherche d'emploi ou parent isolé.
- 46,87 % des familles ayant inscrit leur enfant à la halte-garderie travaillent tous les 2.

Répartition des familles par tranches de revenus

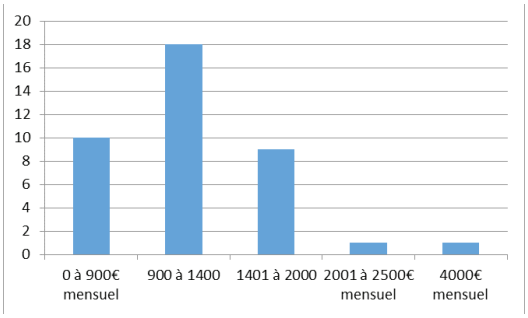

LES SALLES ET LEUR OUVERTURE

- Mise à disposition des locaux par les communes.
- Avis favorable d'ouverture délivré par le Conseil Départemental de l'Oise, révisé annuellement par le médecin de la Protection Maternelle et Infantile.

LA HALTE ITINÉRANTE, C'EST AUSSI :

- Réunion ponctuelle du médecin référent,
- Réunion d'équipe, d'analyse de pratiques,
- Nettoyage mensuel des jouets,
- Travail administratif...

PETITE ENFANCE

LES RENDEZ-VOUS DE LA PETITE ENFANCE

FOIRE AUX LOUPIOTS

- 60 stands
- + de 200 visiteurs

FÊTE DU PRINTEMPS DU RAM

- Annulée en 2019 pour cause de canicule

SPECTACLE DE NOËL

- 160 adultes et enfants

SPECTACLE MUSICAL

- Partenariat avec le service Tourisme et Culture
- 4 AMA et une famille de la halte-garderie itinérante, 14 enfants

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Depuis Février 2019, la construction de la Maison de la Petite Enfance est en cours. Cet établissement est prévu pour accueillir un multi-accueil de 20 berceaux accueillant les enfants de 2 mois 1/2 jusqu'à l'âge de l'entrée à l'école. Le multi-accueil sera ouvert du Lundi au Vendredi, de 7h à 19h. L'établissement accueillera également les ateliers du Relais Assistante Maternelle dans une salle réservée à cet usage et non accessible aux enfants du multi-accueil.

L'ouverture de la structure est prévue pour le dernier trimestre 2020.

€

la Halte	le RAM	Recettes CEJ (Contrat Enfance Jeunesse)
140 276 € de dépenses	76 378 € de dépenses	240 209 €
111 171 € de recettes	35 780 € de recettes	dont 203 402 € reversés aux communes

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

15 603
repas livrés

100 Km
par jour

19
communes

50
usagers par mois

128 169 €
de dépenses

108 822 €
de recettes

Circuit type du service Portage de Repas

La tournée change toutes les semaines en fonction des usagers

Nombre de repas livrés entre 2017 et 2019

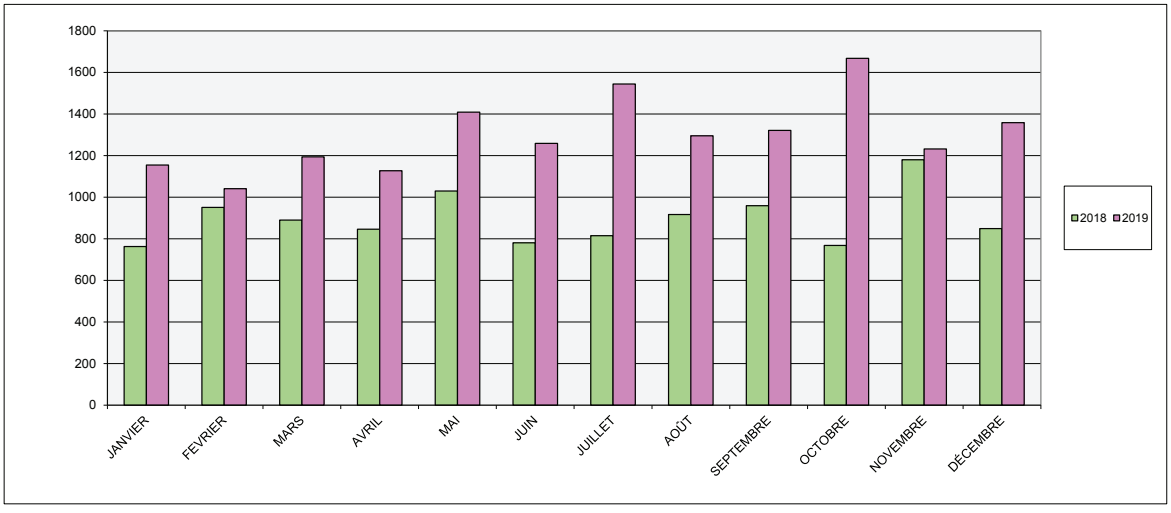

FINANCES DE LA CCVT 2019

Dépenses d'investissements réalisées en 2019

100 % =
1 864 K€

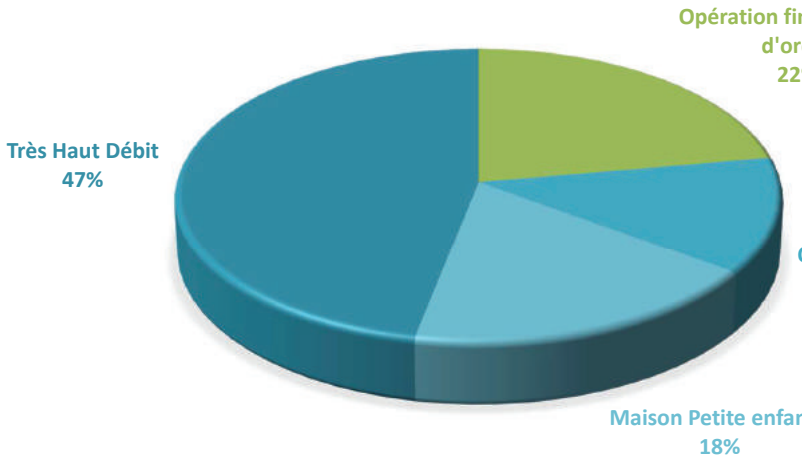

(Achat d'un télescopique pour la déchèterie à Liancourt St Pierre : 91 K€
Parcours de santé à la Plaine des Sports : 52 K€
Vidéoprotection au point propre à Porcheux)

Recettes d'investissements réalisées en 2019

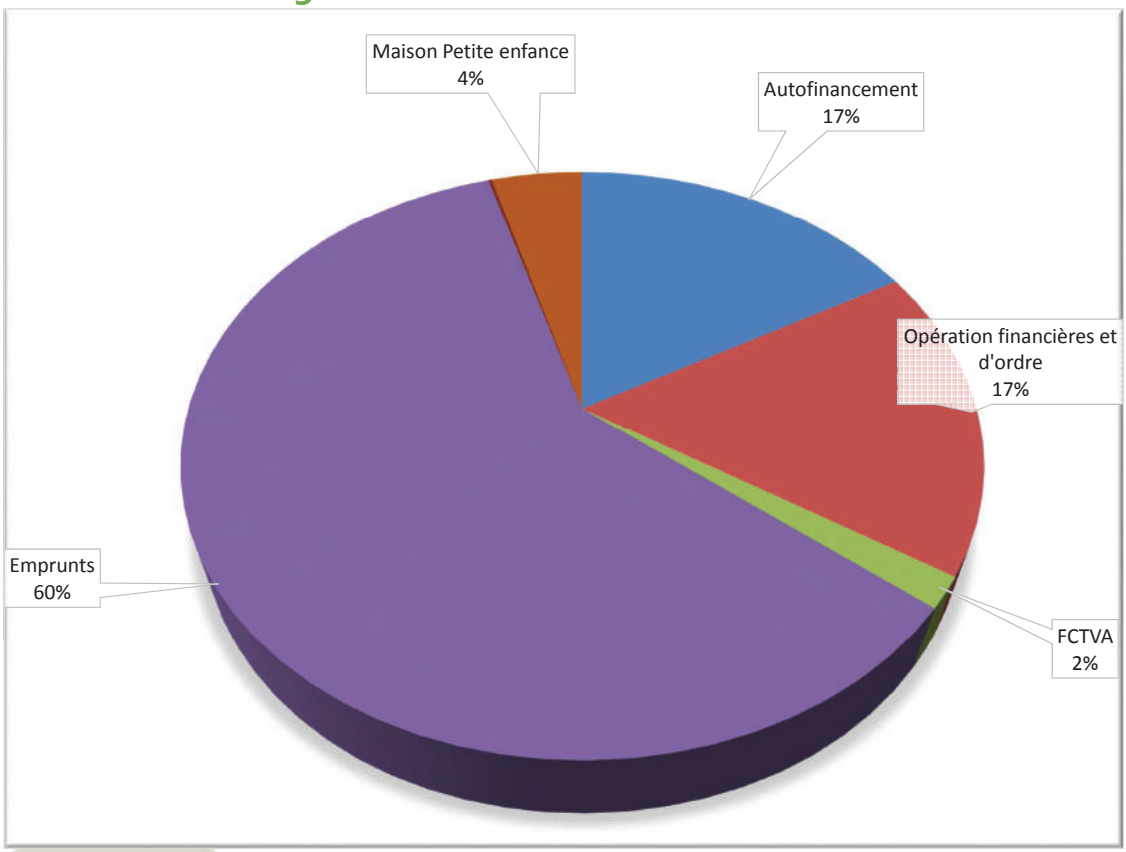

Principales dépenses de fonctionnement réalisées en 2019

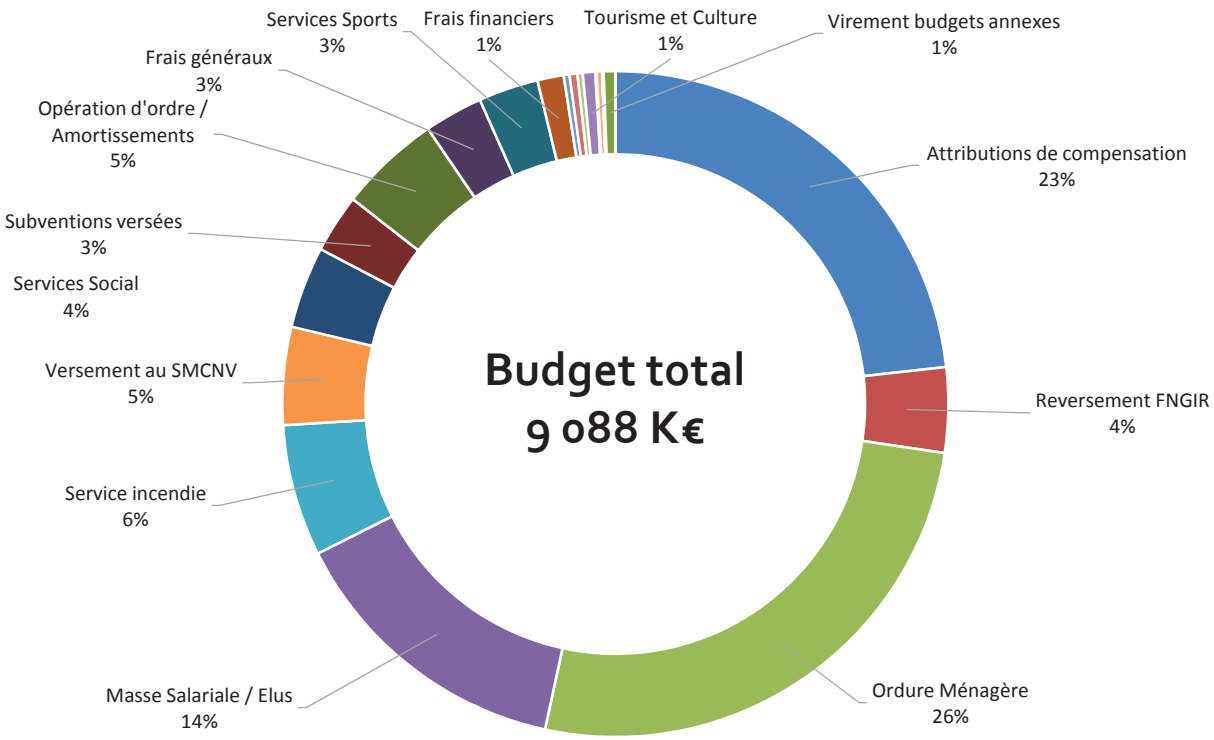

5

Principales recettes de fonctionnement réalisées en 2019

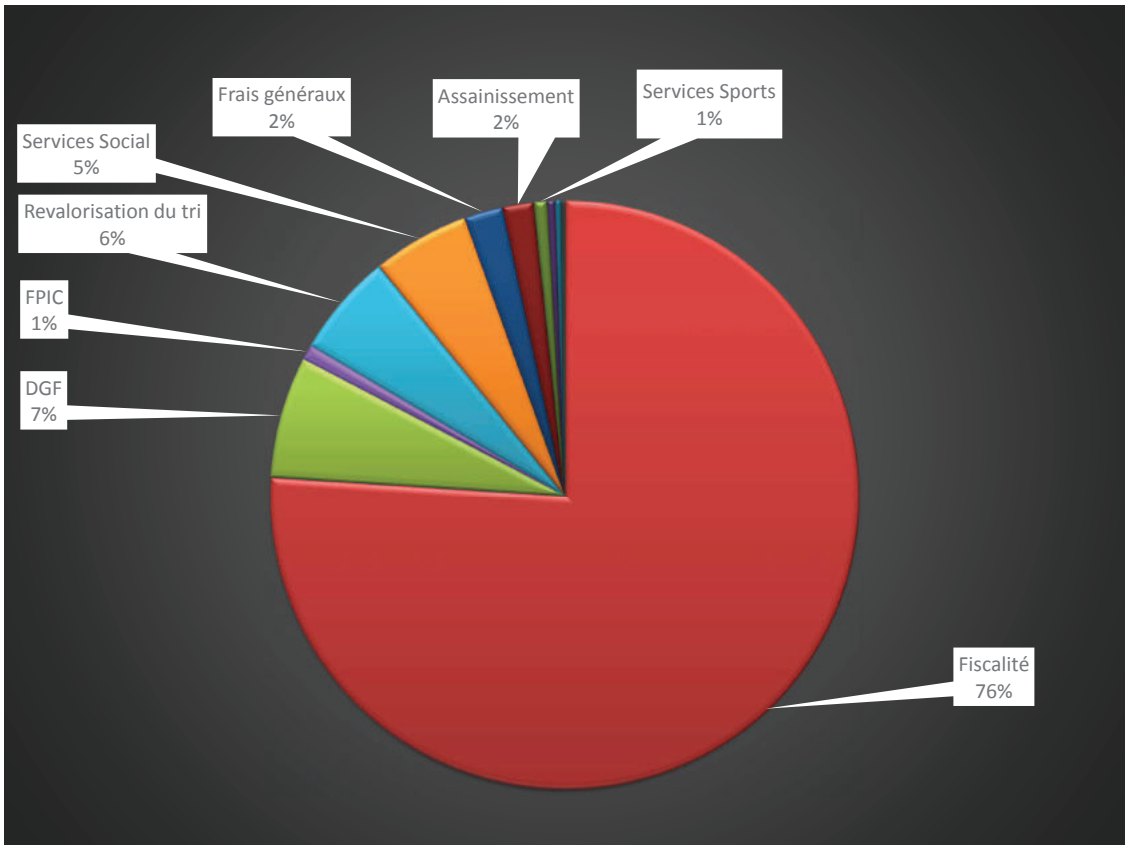

FINANCES DE LA CCVT 2019

Compte administratif 2019 consolidé*

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	9 607 255 €	10 523 942 €
Investissement	2 258 434 €	3 081 098 €
TOTAL	**11 865 689 €**	**13 605 040 €**

*La consolidation des comptes permet de disposer d'une vison globale de la situation financière du budget principale et de ses budgets annexes.

La bonne gestion des dépenses a permis de générer un excèdent d'environ 1,7M€ sur l'année 2019 .
Cet excédent sera en totalité affecté à l'autofinancement des investissements de l'année 2020.

Dépenses d'investissements

Libellé	Réalisé 2019
Déficit d'investissement	-
Opérations financières et d'ordre	415 K€
Dépenses imprévues	-
Opérations non affectées	239 K€
Maison de la Petite Enfance	336 K€
Très Haut Débit	874 K€
TOTAL	**1 864 K€**

Recettes d'investissement

Libellé	Réalisé 2019
Autofinancement	444 K€
Opérations financières et d'ordre	449 K€
FCTVA	45 K€
Emprunts et subventions non affectés	1 573 K€
Centre Social Rural	-
Gare Multimodale	4 K€
Maison de la Petite Enfance	116 K€
TOTAL	**2 631 K€**

Dépenses de fonctionnement

Libellé	CA 2019
Charges à caractères général	3 175 K€
Charges de personnel	1 180 K€
Atténuation de produits	2 486 K€
Autres charges de gestion courante	1 631 K€
Charges financières	116 K€
Charges exceptionnelles	51 K€
Dotations aux amortissements	449 K€
TOTAL	**9 088 K€**

Recettes de fonctionnement

Libellé	CA 2019
Excédent reporté	-
Produits des services	259 K€
Opération d'ordre entre sections	20 K€
Opération d'ordre dans la section	-
Impôts et taxes	7 642 K€
Dotations et participations	1 870 K€
Autres produits de gestion courante	62 K€
Produits de participation	-
Produits exceptionnels	92 K€
Atténuations de charges	43 K€
TOTAL	**9 988 K€**

Communauté de Communes du Vexin-Thelle
6, Rue Bertinot Juel - Espace Vexin-Thelle n° 5
60240 Chaumont-en-Vexin
03 44 49 15 15 - www.vexinthelle.com
www.facebook.com/vexinthelle